

Canton de Berne  
Commune de Péry - La Heutte



Plan d'Aménagement Local



Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN-B)  
Commune  
1:10'000

**ATB SA**

ingénieurs-consultants SIA USIC  
Promenade 22 - 2720 Tramelan  
Tél 032 487 59 77 - Fax 032 487 67 65  
tramelan@atb-sa.ch - www.atb-sa.ch

N° dossier 4531 N° plan 011 B

Date	Projet	Dessin	Contrôle
16.08.2021	IPP / MBa	es	MBa

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION (IRA)

Information et participation de la population (IPP, art. 58 LC) du

Examen préalable (ExP, art. 59 LC) du

Procédure d'opposition / Dépôt public (Po/Dp, art. 60 LC)

Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District (FOADC) du

Dépôt Public du

Opposition(s) vidée(s) : -

Opposition(s) non vidée(s) : -

Réserve(s) de droit : -

Approbation (art. 61 LC)

Arrêté par le Conseil Municipal en date du

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Municipale du

Au nom de la Municipalité de PÉRY - LA HEUTTE :

Monsieur le Maire

Claude NUSSBAUMER

Le Président des Assemblées

Pierre-Michael KLEINER

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes,  
Péry - La Heutte, le

Le Secrétaire Municipal

Thierry EGGLEER

Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

le

LÉGENDE :

À TITRE PRESCRIPTIF

ZONES DE DANGERS NATURELS

- Périmètre A
- Zone de danger, danger considérable
- Zone de danger, danger moyen
- Zone de danger, danger faible
- Zone de danger, danger résiduel
- Indication d'un danger, degré de danger indéterminé

À TITRE INDICATIF

- Zones bâties / Zones à bâtir
- Limite communale
- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau mis sous terre
- Cadastre / RF / bâtiments existants (données non certifiées)

Situation - 1:10'000  
Commune

